



Surveillance des équipements sous pression, à la construction et en service



Rupture, incendie, pollution... La gravité des risques liés aux fluides sous pression justifie l'existence d'une réglementation stricte visant les équipements qui les renferment. Celle-ci est désormais harmonisée au niveau européen et permet aux fabricants de bénéficier de la libre circulation de leurs produits.

**votre partenaire
en maîtrise des risques**

FP 55 08-07

Socotec, pour un partenariat sécurité conforme aux prescriptions légales.

Les intervenants Socotec habilités par l'ASAP -dont Socotec est membre fondateur- (Association pour la Sécurité des Appareils à Pression, accréditée par le COFRAC et notifiée sous le n° 0851) effectuent les missions de surveillance des équipements sous pression, en fabrication ou en service. Les équipements concernés peuvent être :

- ▶ les générateurs vapeur ou eau surchauffée, exploités avec ou sans présence humaine permanente ;
- ▶ les récipients à pression de vapeur ;
- ▶ les récipients à pression de gaz ;
- ▶ les récipients à couvercle amovible ;
- ▶ les tuyauteries ;
- ▶ les soupapes.



Socotec, des prestations adaptées à vos besoins.

Quels que soient votre activité et le statut des équipements sous pression dont vous avez la responsabilité, Socotec vous propose une large gamme de prestations :

- ▶ surveillance de la construction des appareils neufs ;
- ▶ contrôles à la mise en service ;
- ▶ inspections périodiques, selon les dispositions particulières applicables ;
- ▶ requalifications périodiques ;
- ▶ assistance technique (constitution de dossiers, élaboration de procédures spécifiques, plans de contrôles) ;
- ▶ formation du personnel d'exploitation en vue de son habilitation ;
- ▶ contrôle après modification ou réparation.
- ▶ approbation des programmes de contrôles des tuyauteries.

www.socotec.fr

Socotec, une assistance « pression » sur mesure.

En complément des interventions d'ordre réglementaire, Socotec vous apporte un appui technique dans différents domaines :

- ▶ étude expérimentale de conception ;
- ▶ approbation particulière de matériaux ;
- ▶ qualification des modes opératoires d'assemblages permanents (soudage, soudobrasage, collage, dudgeonnage) ;
- ▶ qualification des personnels réalisant ces assemblages ;
- ▶ contrôles non destructifs de surface ;
- ▶ préparation à la certification qualité ;
- ▶ évaluation des ensembles sur site ;
- ▶ aide à la constitution des dossiers d'exploitation...



3 avenue du Centre
78182 Saint-Quentin-en-Yvelines CEDEX
téléphone : 01 30 12 80 00
télécopie : 01 30 12 82 61